

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du "Courrier du Canada."
23 FEVRIER 1876.

L'HERITIER

—DU—

MANDARIN.

(SUITE.)

Qu'on ne soit pas surpris de la valeur que nous nous attribuons à cet incident que beaucoup d'esprits auraient pris en plaisantant; en dehors de l'importance que, comme on le verra dans la suite, un concours bizarre de circonstances lui donna sur l'existence de Charles, nous croyons que l'on ne fait pas assez de cas d'une foule de faits petits en apparence, dont l'influence est souvent fort considérable.

Pour l'homme superficiel tout ce qui n'a pas un caractère inusité de grandeur passe inaperçu; comme les myopes, il n'entrevoit que les grandes masses, et ils est tout prêt à nier les détails mais pour l'homme qui réfléchit il n'en est par ainsi. Les grands effets sortent des petites causes, dit la sagesse des nations, et la sagesse des nations a raison.

Qui que vous soyez, remontez la chaîne des événements de votre vie, allez jusqu'au point de départ, jusqu'au jour où, armé du bagage de science scolastique, d'éducation de famille, d'enseignement religieux, de bons et parfois de mauvais exemples, vous avez posé le pied sur le terrain mouvant où vous allez lutter; — regardez bien et tâchez de comprendre pourquoi vous êtes ici et non pas là, ceci et non pas cela; pourquoi vous avez suivi cette voie et non pas cette autre; — croyez-vous que cela soit le résultat de mûres réflexions, de profondes pensées? Vous pourrez peut-être le persuader aux autres; mais, à vous-même n'y comptez pas. Cherchez plutôt quelle mouche a détourné votre regard, quel nuage a attristé votre pensée, quel rayon furtif vous a guidé. Un mot a été dit près de vous et a dirigé votre esprit vers un point; une chose s'est trouvée à la portée de votre main et vous l'avez saisie; si elle n'eût pas été là, vous en eussiez saisi une autre. Mais, les vocations? direz-vous. Les vocations véritables sont rares, comme le talent supérieur ou le génie dont elles sont la révélation; d'ailleurs, plus que les autres encore, la carrière des hommes célèbres se décide par des circonstances sans importance apparente; c'est l'épée d'Ulysse que saisit Achille, c'est le tableau du Cimabue qui fait rêver Giotto.

Surtout n'allez pas croire que je fasse ici l'apologie du hasard; rien n'est plus loin de moi; je prérends seulement que le point de départ de la plupart des existences est insaisissable, mais n'oublions que, grandes ou petites, visibles ou non, toutes ces causes proviennent d'une source unique, de la Providence qui met sur notre chemin tout ce qu'il faut pour nous conduire dans la bonne et droite voie; le malheur est que trop souvent nous détournons la tête, lorsque nous devrions regarder devant nous, et que nous prenons le mirage pour la réalité.

Cette occasion que nous venons de dire, quelque chose semblait avertir Charles qu'il l'avait rencontrée le soir où il avait cédé à des tentations ambitieuses. Il ne pouvait en effet se cacher à lui-même que c'était à partir de ce moment qu'il s'était senti vivre autrement que comme une machine, et moment où nous le retour, c'était encore encore le souvenir de cette nuit de méditation et de cauchemar qui avait ravivé en lui des sentiments longtemps endormis.

Nous verrons au chapitre suivant que ce pressentiment était plus fondé que Charles ne le croyait lui-même.

III

Le lendemain de la soirée que Rimbart avait passé avec ses amis, il fut éveillé par le Père Martial qui entra solennellement dans sa chambre, tenant d'une main son bonnet de soie noire et de l'autre une grande lettre couverte d'un nombre considérable des cachets de toutes formes et de toutes couleurs.

C'était un homme méthodique et cérémonieux que Monsieur Martial; dans toutes ses démarches percevaient une froideur et une noblesse dignes de plus importantes fonctions. Il s'approcha lentement du lit, et, au lieu de présenter à Charles la lettre que celui-ci tendait la main pour recevoir, il commença par s'informer

de sa santé, de son sommeil, et lui communiqua des renseignements précis sur la température. Cependant, sur une injonction un peu impatiente de Charles, il se décida à lui remettre la missive qu'il apportait; mais, bien qu'une des qualités prédominantes du digne concierge fut la discrétion, il ne semblait pas disposé à se retirer; ce que voyant, le jeune homme fut obligé de le congédier sèchement.

Disons de suite pour excuser cette infraction extraordinaire aux habitudes du Père Martial, que la lettre en question était bien faite pour piquer la curiosité d'un concierge parisien. Entre autres timbres, elle portait ces mots écrits en grosses lettres : *China and India mail*. En effet, cette lettre venait de Chine, et elle avait été écrite par Edouard Firmier, le cousin de Charles.

Ce ne fut pas sans une vive émotion que notre héros déchiffra cette lettre; elle lui apportait des nouvelles du seul parent qui restait au monde et dont, depuis de longues années, il n'avait pas entendu parler. Toute son ancienne affection, doublée par une séparation aussi longue, se réveilla dans son cœur, et des larmes mouillèrent ses yeux, lorsqu'il lut la signature de cet ami qu'il pensait ne jamais revoir.

Nous reproduisons en entier cette lettre, d'abord parce qu'elle fera connaître le caractère de son auteur et aussi parce qu'elle est destinée à exercer sur la vie de notre héros une grande influence.

à suivre.

FRANCE.

LES EDOMITES.

Paris, 25 janvier 1876.

On appela Edom, le *Roux*, cet aîné de famille considérable qui, un jour, revenant fatigué des champs et se sentant faim, sacrifia vilainement son droit d'aînesse pour un ragoût de lentilles d'Égypte dont l'aspect le tenta. Ce n'était pas un homme sans qualités mondaines. Il avait de la force, du courage, de la fierté, il ignorait l'ignoble défaut de marchand avec sa passion. Son père ne l'aurait pas trouvé indigne du grand avenir qui reposait sur sa tête; c'est à lui qu'il crut adresser cette parole célèbre entre les annonces du Désiré des Nations : "L'odeur qu'exhale mon fils est celle d'un champ rempli." Mais quelques travers déparèrent ce gentil homme. Il manquait de préjugés, ou du moins il voulait en avoir l'air, ce qui n'est pas la même chose, sans être un vice moins grand. Il aimait à faire le libéral, paraissant mépriser un vain titre qu'il fondait bien garder. On connaît cette espèce imbecile d'aristocrates, soi-disant amis de l'égalité. Il se peut aussi qu'un goût trop fort pour les lentilles, naturel au droit d'aînesse, Esau joignit une certaine paresse de cœur envers la partie onéreuse et austère de ses fonctions d'aîné. Il s'éciait qu'il allait mourir s'il ne mangeait de ces lentilles et qu'alors son droit ne servirait à rien.

Ce sont de ces raisons qu'on se donne quand on veut satisfaire son appétit. Il ne voulait pas savoir qu'un aîné doit mourir dans sa dignité et pour elle, et que c'est son devoir de conserver son droit jusqu'à la mort. Dans les intentions très visibles du fondateur de l'ordre éternel l'aîné a moins le droit de manger des lentilles que le conseil, le devoir et l'obligation d'en faire manger à autrui. Il est même très douteux qu'il lui soit jamais permis de manger de lentilles d'Égypte, et il ferait mieux en tous cas de s'en abstenir. L'expression d'un seul mauvais sentiment de l'aîné trahit beaucoup de désirs incorrects, que les cadets remarquent additionnellement et n'oublient pas. Dans le christianisme, forme haute et parfaite de la dignité humaine, forme donnée de Dieu, les principaux et incommutables aînés, qui sont les prêtres, se privent beaucoup.

Donc, l'oncle Esau, fatigué, tenté et tâté, abandonna son droit, sa charge, son honneur, mangea ses lentilles, se reposa et ne songea plus à rien jusqu'au jour où l'héritage dut être partagé. Le jour venu, il poussa de grands cris; sa colère alla jusqu'à se promettre de tuer le suppléant. Vains efforts! le contrat était ratifié. Malgré son désespoir, Esau ne possédait resté Edom, l'homme aux lentilles rousses, et le cadet Jacob fut le légitime Israël. Esau eut l'honneur d'avoir un petit-fils, qui fut Job. Néanmoins sa descendance, conservant quelques privilèges, alla décroissant et disparut. Dans cette affreuse antiquité, elle

était ce qu'on peut appeler une bonne noblesse, chose d'ailleurs stérile et destinée à périr. La vraie noblesse, la vraie race d'Abraham était la maison de Jacob. Le testament d'Isaac, notifié à Esau lui-même, fut accompli : "J'ai affirmé ton frère dans la bénédiction du blé et du vin, et je l'ai établi ton seigneur. Quant à toi, ta bénédiction sera dans la graisse de la terre et dans la rosée du ciel. Tu vivras de l'épée et tu serviras ton frère." C'est-à-dire : "Tu ne gouverneras pas."

En d'autres termes : Il vous manque les qualités d'un aîné. Vous n'avez pas la patience, vous n'avez pas la prudence, vous vous fatiguez trop aux champs, vous dédaignez trop les obligations de l'aînesse, vous avez l'appétit trop impérieux, vous aimez trop les lentilles d'Égypte.

Pour ramener tout ceci à la politique du moment, qui ne cesse pas et qui ne cessera jamais d'être tout entière dans l'intelligence de l'Écriture sainte, il y a toujours un droit d'aînesse, ou du moins une pratique de ce droit toujours nécessaire parmi les hommes; et il existe toujours une race d'Esau qui se renouvelle pour le pratiquer et pour le perdre par l'ignorance ou le mépris des conditions que Dieu y a mises. Les cadets font les aînés; point d'égalité contre l'ordre! Mais que de faux aînés quand l'aînesse n'est pas constituée par la loi et déclarée par le père! et alors que de malheurs attendent les cadets, et les faux aînés, et toute la tribu!

Les faux aînés, véritables édomites, trop fidèles à l'esprit du fondateur de leur race, sont reconnaissables dans le monde présent. Ce sont les têtes et les chefs du parti conservateur en France et en Europe. S'ils sont légitimes originairement, c'est ce qui n'est point à ratification d'Isaac, il y avait quelque chose à dire contre Jacob. Admettons que possession vait titre. On n'en sortira jamais si l'on veut remonter plus loin. Où sont les commencements de toutes choses? Il existe un seul maître et possesseur de tout, qui est Dieu, lequel donne toute chose à qui lui plaît, moyennant certaines conventions de légalité matérielle dont les sociétés conviennent, et qui restent à jamais soumises au souverain pouvoir de Dieu. Rien hors de là, n'est légitime sur la terre, et il n'y a pas de définition à faire entre le tien et le mien; nous vivons tous, non-seulement d'usufruit, mais debien volé, et Prudhon a raison de dire que la propriété, c'est le vol. En dehors de là, tout sophiste peut soutenir que la loi n'est pas même possible, et que la seule loi est le fait brutal de la force, ce qui est une autre aberration.

Il y a des propriétaires et il y a des aînés, parce que c'est une condition de la nature, parfaitement indépendante de la loi des hommes qui les reconnaît ou qui ne les reconnaît pas; et ces propriétaires et ces aînés gardent ou perdent leur droit de propriété et leur droit d'aînesse, suivant qu'ils observent ou transgressent sur ce point des lois connues de Dieu seul et fort indépendantes dans leur essence de celles que fait ou ne fait pas la société.

Cela étant, il est fort évident, pour quiconque se donne la peine de penser, que les hommes qui remplissent aujourd'hui sur la terre les fonctions d'aînés ne les remplissent pas comme Dieu le veut. Ils se préoccupent trop de manger des lentilles, ils font trop de contrats pour s'en procurer à tout prix, et c'est aux dépens de leur droit essentiellement conditionnel qu'ils concluent ces vils marchés. Le pont croule sous la surcharge.

Nous avons, par suite de cette surcharge, une plaie qui deviendra vite incurable et qui nous tuera, si l'on ne travaille immédiatement et sans relâche à la guérir. Voici ce qu'on observe sur tous les points de la France. Cette plaie, disent les observateurs, n'est point la pauvreté, n'est point la politique, n'est point la presse, n'est point la folle et perpétuelle agitation des pauvres ouvriers des villes.

Nous nous soucions peu, en définitive, des réves et de la cruelle démenée des partis. On nous parle des légitimistes, des bonapartistes, des orléanistes, des républicains. Nous ne sommes plus rien de tout cela. Ce n'est pas vrai que nous suivions ici ou là aucun drapeau particulier ni gér l. Il n'y a plus rien chez nous, hélas! que l'on puisse appeler le drapeau français. Nous ne savons plus où le prendre. Tout drapeau est le drapeau de quelqu'un, et nous est offert par des gens que la grande masse n'aime pas. Nous sommes encore un peu chrétiens et un peu de notre province, et c'est tout. Il nous

reste cela d'un passé qui devient fabuleux. Tout ce qui s'est accompli depuis cent ans est un carnaval qui a trop duré et dont les acteurs ont trop reparu. Nous sommes des abandonnés et des délaissés; personne qui nous aime, personne qui mérite notre confiance et que nous connaissions depuis longtemps, personne à qui nous puissions croire; voilà le grand mal, le mal immense et mortel!

Dans une quantité de départements, des aventuriers, gens nouveaux ou purs gredins, cinq ou six par canton, font l'opinion publique. Après cela, qui ne durera pas une saison, il n'y a plus rien. Nous sommes renoués par des journalistes venus ou ne sait d'où, qui ne trouveraient pas à emprunter cent francs, et qui, s'ils les empruntent, feront un trou dans la lune et disparaîtront. On le sait de reste. Ceux qui veulent se délivrer d'eux, qu'ils leurs prêtent cent francs, ce sera fait. Mais il en viendra d'autres. Voilà nos guides, aux gages de nos faux aînés. Quant aux anciens du pays, vieux riches, vieux gentils-hommes, gens connus, ils s'en vont tout à fait ou restent absents. La campagne les ennuie, ils ne veulent plus de cette vie-là, ils vont à la ville manger des lentilles. Ils abandonnent leur droit d'aînesse.

Cette peinture est vraie, aussi vraie que triste, et nous sommes loin d'en reproduire toute l'horreur. Sans doute, nous devons tenir compte des exceptions. Il y a de vrais aînés. S'il n'y en avait pas, tout croulerait. Ces vrais aînés veulent remplir tout leur devoir, et, grâce à leur courage, tout paraît tenir encore, et il reste une espérance de salut. Un seul homme qui veut remplir tout son devoir fait plus qu'on ne pourrait croire et plus même qu'il ne sait. Dieu l'assiste visiblement, multiplie ses forces, accroît son influence. Par miracle, ce temps hostile rend justice à l'humble vertu qui, sans attendre et sans demander de récompense, par le seul amour du bien, se porte au secours de la chose publique en détresse. C'est quelque chose de si beau et de si rare que l'amour du bien! Involontairement les esprits en sont frappés. Ils se disent : Faisons comme celui-là! Mais le nombre est petit et diminue tous les jours. Quelques-uns meurent; d'autres, se lassent visiblement de faire un métier de dupes. Ils cèdent aux maximes courantes qui triomphent autour d'eux. On reçoit un mauvais journal, les vieilles mœurs faiblissent; bref, le plat de lentilles apparaît. Tous les environs ne tardent pas d'en être informés, et bientôt le mauvais exemple domine là où le bien avait tant de peine à se soutenir.

On ne veut plus croire à la force du bon exemple. Il n'y en a pas d'autre! On croit pouvoir remplacer le bon exemple par une feuille désignée de n'importe qui, imprimée n'importe où. Il est certain que c'est plus tôt fait, moins difficile et moins cher. Toutefois, ceux qui ont recours à cette invention feront bien de la supprimer car sera moins cher encore. Ce qui manque surtout à notre journal, nous écrivait-on dernièrement, c'est l'orthographe! Qu'importe à nos paysans les bons conseils que peut leur donner M. Chose, qui leur écrit de quelque part? Ils ne le connaissent pas, ils ne l'ont jamais vu, et c'est ce qu'il a de plus précieux les trois quarts du temps; Dieu veuille qu'ils ne le voient jamais! Tout son génie ne soutiendrait pas sa mine. Ce qu'il faut aux paysans, c'est l'exemple vivant d'un homme de bien, façonné à leurs mœurs, occupé de leurs travaux, pouvant leur donner de l'ouvrage et, au besoin, de sévères leçons. Ils ne haïssent pas les sages remontrances d'un homme qu'ils savent des leurs, qui prêche par ses actions, commande en vertu d'un droit que Dieu et son caractère lui ont donné plus que la fortune ou quelque autorité de hasard, dont ils font désormais peu de cas.

L'autorité politique est épuisée! Mais c'est une grande chose pour le paysan, qu'un homme soit possesseur antique de son bien, fils de son père vieux parmi ses concitoyens. Celui-là qui voit au soleil, à la pluie et au travail, qui ne va pas s'amuser, fricoter à la ville, qui connaît chacun par son nom et que chacun connaît, qui ne passe point sans rendre de services et dont l'exemple est un service permanent, car il enseigne au moins la droiture et l'indépendance, c'est un véritable aîné. On peut le jalouser et saisir avec joie une occasion de lui être désagréable; mais on le tient pour honnête homme et de bonne race, pour homme du pays, et homme de bon sens, et bon Français. On ne lui conteste pas ces titres on lui sait gré de les avoir et d'y tenir

et, quand le moment est venu, on se range derrière lui. Ce temps-ci l'a fait voir comme les autres.

Le sentiment que nous caractérisons ici n'est point proclamé par les messieurs qui font des journaux et des discours. Il n'en existe pas moins. Les paysans ne l'ont pas laissé mettre en doute chaque fois que le péril de la patrie leur a paru évident. C'est par là qu'après toutes nos catastrophes se sont formées les grandes majorités, trop tôt rompues et dissoutes, qui ont rétabli un semblant d'ordre et qui auraient pu empêcher la France de périr. Un sens profond a éclaté dans les chaumières effrayées. Il leur a fait appeler les aînés, pour les opposer en première ligne soit aux périls de la guerre, soit aux périls de la paix : Commandez-nous! C'est votre rôle, et c'est notre volonté que vous remplissiez le devoir qui vous est assigné par la volonté de Dieu. Vous êtes les aînés pour marcher en avant!

En effet, tel est le besoin de l'ordre et telle la volonté de Dieu. C'est pour cela que Dieu fait des aînés. Il ne les crée pas pour jouer plus que d'autres des biens de la terre, et pour s'amuser toujours quand les autres travaillent toujours. Ceux qui persisteraient à l'entendre ainsi, adienne qu'adienne, en dépit de toute raison qui puisse conseiller la patience, on n'en veut plus, on ne les supportera plus. L'absence et la défection des aînés, la négligence des édomites est le mal dont nous mourrons. Il fera plus que toutes les mauvaises lois qu'on nous multiplie, il paralysera toutes les bonnes lois qu'on pourra essayer. Que Dieu nous envoie de dignes aînés, c'est-à-dire que Dieu, prenant pitié de nous, regarde ceux qui feront fonctions d'aînés et leur donne d'avoir des vertus; nous ne pouvons être sauvés qu'à ce prix.

Quelle profondeur politique dans ce mot de saint Paul : "Que nul ne tombe dans la fornication et l'impiété, comme fit Esau, qui vendit son droit d'aînesse pour quelques aliments."

LOUIS VEUILLOT.

Augustin Theiner

On se rappelle qu'un *Mercur* Allemand, organe des vieux-catholiques, a publié dernièrement un écrit posthume de Theiner, emprunté à un *Archivio storico* d'Italie et adressé au duc de Broglie, désigné par ces doctes de province comme le chef des ultramontains français. Nous avons reproduit cette pièce pour ce qu'elle pouvait valoir, c'est-à-dire pour fort peu de chose. On a toutes les raisons du monde de soupçonner les papiers de ces sectaires. De tous temps les fabricateurs de dogmes furent fabricateurs d'autorités; ceux-ci ne se distinguent des autres que par leur extrême ignorance. La lettre de Theiner n'avait rien de plus remarquable que Theiner lui-même; elle pouvait être de lui ou de n'importe quelle médiocrité de Prusse ou d'ailleurs. Tous les quinze jours quelque embrigadé des Suisses en écrit une semblable; rien n'empêche l'*Archivio* de l'insérer, de l'attribuer à n'importe quel mort, de l'adresser à n'importe quel vivant, d'y ajouter, effacer, retoucher n'importe quoi. Tout cela n'est que du bavardage absolu. La vieillesse des faussaires serait entièrement vaine s'il n'y avait dans le monde une grande dose de crédulité malsaine, qui gobe avidement tous les mensonges et qui retient quelque temps ceux qu'on ne juge pas nécessaire de signaler.

M. de Broglie ayant écrit qu'il n'avait pas reçu la lettre de Theiner, on suppose, ou réelle, et qu'il n'avait plus aucune relation avec le personnage depuis une bonne vingtaine d'années, tout a été dit sur cet illustre chiffon vieux-catholique. Le *Mercur* a essayé quelques ergoteries naïves, auxquelles personnes n'a fait la moindre attention; l'*Archivio*, plus sage, n'a pas soufflé mot, et la papeterie est retombée silencieusement dans une nuit plus noire et plus épaisse que l'encrier de faussaire d'où elle est sortie. Il faudra refaire ce miracle. On le referra, et il aura le même succès. Néanmoins, comme nous l'avons dit, il ne laissera pas d'éclaircir l'histoire secrète du Concile. On d'ouvrira l'esprit qui a conçu tous ces papiers faux, les mains qui les ont écrits, les bourses qui en ont fait les frais, et toute la vérité dissimulée, par tant de laubours, sera parfaitement connue. Maintenant, nous y pouvons compter. Il viendra un Fra-Paolo, qui se proposera d'écrire l'histoire du 19e concile œcuménique au point de vue de l'opposition. Celui-là dira tout, ce que l'opposition a voulu cacher, ce qu'elle a

fait et ce qu'elle a ignoré.

En attendant, disons quelques mots du pauvre Theiner, sur le compte duquel on nous a trouvé trop sévère, et qui ne paraît ni si coupable que le présentent ses nouveaux amis, ni si excusable que le disent ceux qui l'ont aimé dans son meilleur temps. Sans être ni des uns ni des autres, nous aurions à cœur d'être exact à l'égard de cet amphibie, peu digne au fond d'aucun sentiment bien vif ni d'attachement ni de haine, et qui nous paraît avoir été un érudit un peu bizarre et vaniteux, plutôt qu'un homme bon ou méchant.

Nous avons dit que les jésuites, après l'avoir reçu parmi eux, l'avaient chassé. Cela n'est ni précisément vrai ni précisément faux. Il a voulu être jésuite, et les jésuites dont il s'est fait ensuite l'ennemi ne l'ont pas chassé. Ils se sont bornés à ne pas le recevoir, sans lui dire qu'ils ne le trouvaient pas digne et sans qu'il s'y trompât. Né catholique, il avait apostasé dans sa jeunesse et s'était fait protestant. Plus tard, étant venu à Rome, il abjura l'hérésie et retourna à la foi. Après une retraite à l'établissement de saint-Eusèbe, sous la direction des jésuites, et dans sa première ferveur, il demanda d'être reçu parmi ces religieux; mais cette faveur ne put lui être accordée.

On lui opposa un article des constitutions par lequel sont exclus tous ceux qui sont tombés dans l'apostasie. Cette difficulté n'existe pas pour l'hérétique de naissance; à l'égard de l'apostat, elle ne peut être levée que par une dispense du Pape, et les jésuites ne trouveront pas à propos de la solliciter. La cause était bien connue de Theiner; elle fut peut-être la première cause de sa mauvaise humeur contre la compagnie de Jésus.

On a pu penser qu'il lui était arrivé ce qui est arrivé à beaucoup d'autres dans le même cas, et que, caressé, adulé, contesté sur certains points de ses idées et de ses travaux, mécontent des autres et de lui-même, il avait fini par retomber dans les erreurs qui avaient une première fois séduit la jeunesse. Ses derniers livres, et surtout plusieurs lettres écrites sur la fin de sa vie, nous ont porté à le croire. Cependant les témoignages les plus sérieux tendent à le décharger de ces jugements. D'humbles et vrais catholiques, témoins de sa vie intime et de sa mort, attestent sa dévotion. Jusqu'à son dernier jour, il ne manqua à aucun devoir de son état. Il y a plutôt raison de croire qu'il était, comme on dit à Rome, *più che mezzo matto*, plus qu'à moitié fou.

Quant à nous, nous ne pouvons fournir aucun témoignage personnel, favorable ou contraire. Nous n'avons vu le P. Theiner qu'à une époque où aucun soupçon ne s'élevait contre lui. C'était à Rome, en 1862. Il était alors gardien des archives secrètes du Vatican. Nous lui fîmes une visite au couvent de l'oratoire, et deux ou trois autres dans son admirable appartement des Archives, lequel, nous dit-il, avait été le cachot de Galilée, prisonnier de l'Inquisition. Ce cachot vaste, magnifique, orné de peintures, très élevé, et pour ainsi dire en plein air et en plein ciel, ne ressemblait guère aux gravares que j'en ai vues. Le P. Theiner, gros, court et renfroqué, assez joyeux cependant, avait l'air d'un moine content de son sort et de sa gloire. Il mit dans mes mains quelques-uns des papiers précieux qui lui étaient confiés. Je me rappelle avoir vu un registre écrit de la main du grand cardinal Alborno, l'émminent homme de guerre des papes d'Avignon. Je vis aussi le billet autographe par lequel Louis XIV avait donné les ordres pour qu'on se tint dans les séminaires de France sur les choses relatives à la déclaration de 1682.

La fière écriture du grand roi semblait avoir voulu trouver le papier; lui aussi avait dit auparavant qu'il n'aurait pas à Canossa, mais son écriture était venue au Vatican; je l'y ai vue sous la garde du Prussien Theiner, et je dois dire que le Prussien Theiner me la montrait avec un bon air d'oratorien.

Depuis ce temps-là, il est vrai, Theiner a, sinon conspiré contre le Pape, du moins donné sujet au Pape d'être mécontent de lui. Il s'est fait défenseur de l'entrée des Archives, et quand la mort l'a atteint à l'improviste, il allait être chassé de son bel appartement, où il avait passé de si belles années, mais où sa pauvre science ne devait plus être en paix. En lui retirant son emploi, cette maternelle bonté romaine et papale, toujours douce, même lorsqu'elle est forcée de punir, lui avait laissé les appointements et le logement. Mais on avait su qu'il faisait imprimer en Hongrie

un manuscrit des archives secrètes, par lui copié lorsqu'il était en charge, et on avait résolu de lui ôter ses avantages, que ne pouvait plus longtemps lui laisser la charité.

Voilà tout ce que nous avons à dire sur Theimer et sur ses écritures. Rien de tout cela maintenant n'importe beaucoup. Pour ce monde, c'est fini.

LOUIS VEUILLAT.

QUÉBEC. 23 Février 1876.

Les travaux publics.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR EN AVOIR.

Nous accusons réception du Rapport général du ministre des travaux publics de la Puissance pour l'année expirée le 30 Juin dernier, 1875.

Nous avons parcouru ce rapport suffisamment pour constater que la province de Québec, dans l'année qui vient de se terminer, n'a pas été traitée en favorite. Hélas, loin de là, sur \$10,600,000,00 à peine un million et demi a été dépensé dans notre province. Ontario a en toutes les faveurs.

Au delà de cinq millions y ont été consacrés aux travaux publics. Pour les *hâtures* et les *jetées*, le gouvernement a dépensé, cette année, dans Ontario, la somme de \$272,000! Il nous a fait peine de voir, avec quelle indifférence, nos hommes publics intéressés au développement de notre province, nous négligent. A Québec, on demande les améliorations du havre, ch, bien! l'on veut nous *prêter* de l'argent, lorsque pour Ontario, l'on *donne* des sommes considérables? Que de délais, de temporisation, et de mesquinerie lorsqu'il s'agit de nous!

Le gouvernement n'en est venu encore à aucune décision sur le site du bassin de radoub. Nous voyons par nos rapports parlementaires que l'hon. M. McKenzie a répondu, à une interpellation qui lui était faite par M. Fréchette, le député de Lévis, qu'une décision ne serait donnée qu'après réception des rapports des ingénieurs.

Ainsi il est tout probable que ces travaux ne commenceront pas cette année. Car les explorations ne seront pas terminées avant la fin de mai. Et alors, il faudra encore des délais avant d'arriver au choix définitif du site. Après le site choisi, on demandera des soumissions, et l'on traitera deux ou trois mois pour accepter les soumissionnaires. Ceux qui auront les contrats devront prendre quelque temps pour se préparer à les exécuter. De délai en délai, le temps propice passera, et Québec n'aura pas, cette année, ces travaux qui procureraient du travail à tant de mains inactives!

Voilà quelle situation se présente à nous. Véritablement nous jouons de malheur, la fortune est contre nous! Encore, si en attendant ces grands travaux d'amélioration de notre havre, nous avions la construction des édifices parlementaires du gouvernement local? Mais non, le gouvernement fédéral refuse de céder le terrain nécessaire pour ces édifices, et il paraît qu'il n'y a pas d'autre site convenable que le terrain des casernes des jésuites! Par suite de ce refus le gouvernement local ne peut rien faire, quoique l'argent pour cela soit voté et que tous les plans soient prêts.

C'est certainement là une position ridicule. Nous souffrons par manque de travail, le peuple est dans la gêne. Les ouvriers sont à ne rien faire et forcés, par cette inactivité ruineuse, à voir la misère pénétrer dans leurs demeures. Partout le malaise se fait sentir.

Et nous avons dans nos mains le remède à tant de maux? Forçons donc ceux qui ont en main les destinées du pays à nous accorder ce que nous avons droit d'avoir! Organisons des députations qui iront faire connaître aux ministres nos besoins pressants. Disons au gouvernement fédéral: cédez-nous le terrain des casernes! Au gouvernement local nous pourrions dire ensuite: construisez! faites les édifices parlementaires et la Cour de justice!

Par ce moyen, Québec aura ses grands travaux, le peuple aura du pain et la misère disparaîtra! Sortons de notre léthargie, secouons notre indifférence et agissons!

Avouons le, nous méritons un peu notre sort. Entraînés par les luttes de parti et nos divisions malheureuses, nous favorisons trop souvent, au mépris de nos intérêts et de nos besoins réels, pour satisfaire des caprices politiques, des hommes publics indignes de notre confiance et incapables d'accomplir leurs devoirs. Nous les laissons faire, sans nous plaindre, et tout naturellement en nous voyant si différents sur nos propres intérêts, ils le deviennent eux-mêmes.

Tous les jours, des députations arrivent à Ottawa, de la nouvelle-Ecosse, du Brunswick, de Montréal, de Toronto, Kingston, et de Manitoba, pour porter des demandes aux ministres, Québec seul n'a pas de députation!

Il ne nous manque donc rien? Nous sommes donc satisfaits de notre triste position? Notre nonchalance, notre inactivité, portent à le croire. Il n'est pas étonnant que nous soyons toujours servis les derniers, nous nous laissons devancer par tous les autres!

Pourquoi donc les citoyens de Québec ne se réuniraient-ils pas pour voir ce qu'ils peuvent faire pour améliorer leur position? C'est ainsi que l'on fait ailleurs, et l'on envoie députation sur députation pour obtenir les améliorations dont on a besoin. Allons trouver nos ministres locaux et demandons leur s'il est bien vrai que le gouvernement fédéral refuse de céder le terrain des Casernes. Si oui, alors choisissons parmi nous quelques hommes influents qui iront à Ottawa en députation, pour y faire valoir nos droits et protéger nos intérêts. De cette manière tous les délais cesseront promptement, et comme toutes les autres villes nous obtiendrons justice. Voilà, il nous semble, le seul moyen d'arriver à un résultat satisfaisant. Il faut agir, ou bien, cessons de nous plaindre.

Les appels à une race.

Sur la lettre de M. Joly, que nous publions ci-après, nous ne dirons que quelques mots, nous réservant pour plus tard de développer les considérations et les conséquences qui en découlent.

Cette lettre, dans les circonstances actuelles, est une provocation injuste contre le parti conservateur. Jamais le parti conservateur pour se maintenir n'a fait appel à une croyance à une race. Mais aujourd'hui que le parti libéral succombe dans la lutte, il cherche à se relever en semant parmi notre population les haines et les inimitiés de race! Si M. Joly se croit autorisé, par les circonstances actuelles, à appeler la nationalité anglaise et protestante à voter comme nationalité, qu'il se rappelle qu'il représente en chambre la nationalité canadienne française, car le comté dont il est le député est tout canadien français!

Si M. Joly veut ainsi faire la lutte, qu'il résigne immédiatement son mandat, et demande les suffrages populaires sur son nouveau programme. Depuis un mois M. Joly joue à la correspondance.

Il y a trois semaines, il écrivait pour dire au parti libéral: "vous avez beaucoup de cœur en me gardant pour chef, mais vous faites preuve de peu de jugement." Par sa dernière lettre il dit aux anglais: "vous n'avez pas besoin d'Alliance défensive, mais exercez vos droits de citoyen. Intéressez-vous plus aux affaires publiques, au lieu de ne vous occuper que de vos intérêts personnels. Ayez à cœur d'assurer à la province de Québec un bon gouvernement. Votez pour les libéraux et vous obtiendrez un gouvernement qui assurera à chaque Eglise et à chaque religion les mêmes droits et les mêmes libertés!"

Voilà le langage d'un chef présomptueux versant sur la nationalité anglaise, qu'il appelle à lui, tout le mépris qu'il a jusqu'ici éprouvé pour elle! "Vous autres les anglais, vous ne vous occupez que de vos intérêts personnels!" dit-il.

Les anglais qui ont lu cette lettre, dans le *Morning Chronicle*, ont dû rire, s'ils ne se sont pas fâchés, de la naïveté, de la bêtise de ce chef libéral, qui les conjure de s'unir à lui, en les accablant d'amers reproches.

"Votez pour libéraux, dit M. Joly vous aurez les mêmes droits et les mêmes libertés pour chaque Eglise et chaque religion."

Cette phrase veut dire, ni plus ni moins, qu'aujourd'hui avec le gouvernement actuel, les mêmes droits et les mêmes libertés ne sont pas accordés à tous.

Nous défions M. Joly de prouver ses avancés. Qu'il démontre en quoi la nationalité anglaise protestante est moins favorisée que la nationalité canadienne catholique. Nous lui offrirons nos colonnes. Qu'il engage avec nous la lutte sur ce terrain, savoir: Que les anglais n'ont pas, dans la province de Québec, les mêmes droits, les mêmes libertés, la même distribution du patronage public que les canadiens-français.

Et nous, nous prouverons:—Que les anglais ont, dans la province de Québec, les mêmes droits (même plus que nous), les mêmes libertés, et plus de distribution du patronage public, que les canadiens-français.

Si ce terrain plaît à M. Joly, qu'il engage, quand il le voudra, la bataille. Et comme à Ste Croix il sera obligé de reculer, en disant comme il disait alors: "Ce n'est pas vous que je veux combattre, M. DeBoucherville, ce sont les journalistes conservateurs." Alors pourquoi m'avez-vous provoqué?

Voici la lettre que M. Joly a adressée au *Chronicle* samedi dernier.

Monsieur,

J'ai remarqué dans votre publication d'aujourd'hui une correspondance ayant pour titre: "Où allons nous?" Cet article renfermait comme conclusion les paroles suivantes: "Une chose paraît évidente. Aux prochaines élections générales pour la Législature Provinciale et le Parlement

Fédéral, les libéraux de la Province de Québec seront balayés (swept) comme ils l'ont été à Bellechasse et à Charlevoix, et alors le parti cléricale (Church party) régnera en souverain. Il est peut-être mieux qu'il en soit ainsi, afin que le remède, s'il en existe soit plus promptement appliqué. Mais dans cette circonstance, se trouvera-t-il un homme pour déclarer que l'Alliance défensive des Protestants n'est pas d'une nécessité urgente? Quel est l'homme, qui en de telles circonstances hésitera à méconnaître l'importance de l'Alliance Défensive des Protestants?"

Eh bien! moi je serai cet homme et pour affirmer cela je me base sur les raisons mêmes données par l'auteur de cette correspondance.

Quel est le danger redoutable qu'il espère éviter au moyen de l'Alliance Défensive?

Une chose paraît évidente. Aux élections prochaines de la Législature Locale et du Parlement Fédéral les libéraux de la Province de Québec seront chassés des polls comme ils l'ont été à Bellechasse et à Charlevoix, et le parti cléricale (Church party) régnera en souverain.

Le parti libéral chassé des polls! Mais c'est là un résultat politique et non religieux. Tout Canadien qui aime sincèrement son pays doit éprouver tous les moyens que lui présente la constitution pour assurer à cette patrie la forme du gouvernement qu'il lui paraît préférable plutôt que de la plonger dans les horreurs d'une guerre religieuse.

Les protestants de la Province de Québec en ont-ils agi ainsi? Est-ce que les promoteurs de cette Alliance Défensive des Protestants ont suivi cette ligne de conduite? Ils pleurent sur la défaite prochaine des libéraux aux futures élections et ne font rien aux polls pour sauver le parti libéral.

Depuis vingt ans, dans la Province de Québec les Canadiens Français députés à la Législature Locale ont été presque si également divisés en Conservateurs et Libéraux, que les protestants parlant l'anglais, avec leur quatorze ou quinze voix faisaient pencher à leur guise la balance du pouvoir. Invariablement ils ont toujours fait servir le poids de leur influence en faveur de ce même parti que dénonce l'Alliance Défensive des protestants. Comptez les votes donnés pendant cette longue période au Parlement. Combien en trouverez-vous qui n'auront pas été donnés en faveur des Conservateurs, de ces hommes politiques qui constituent ce que votre correspondant appelle le parti cléricale, par le vote anglais protestant?

Voulez-vous savoir quelle est l'opinion récemment énoncée par le *Globe*, lequel, certes, vous n'accuserez pas d'avoir des tendances Catholiques Romaines. Les voici:

"Nous avons peine à croire que les protestants de Québec aient quelque chose dont ils puissent se plaindre d'une manière spéciale. Autrefois, la grande majorité d'entre eux a coopéré, en matière politique, avec les conservateurs Canadiens-Français. Avant la Confédération ils ont opiniâtement et énergiquement mis en œuvre tout ce qu'ils avaient de pouvoir afin d'assurer l'accomplissement de ce système de la domination Française dont quelques-uns d'entre eux se plaignent aujourd'hui avec tant d'amertume. Depuis que la présente organisation politique est en force, ces mêmes protestants ont en général, soutenu la cause de ces mêmes politiques et hommes d'état qui ont toujours été chauds conservateurs et en religion, et en politique. Le parti libéral Canadien-Français et progressiste n'a reçu qu'un faible support des protestants anglais de la Province de Québec et jusqu'à présent il ne s'est guère produit de modification dans les esprits. Il est possible qu'il y ait à l'avenir un revirement dans les opinions."

Il va y avoir bientôt un revirement dans les opinions! Quelle ironie! lorsque nous voyons l'hon. M. Baker, ayant accepté un portefeuille dans le Cabinet de Boucherville, élu par acclamation par ses commettants du comté de Missisquoi... la semaine dernière!

Que les Protestants de la Province de Québec exercent leurs droits comme citoyens. Qu'ils s'intéressent aux affaires publiques, et que, s'attachant moins à leurs intérêts personnels, ils aient à cœur d'assurer à la Province de Québec un bon gouvernement.

S'ils croient que le parti Libéral mérite leur appui, qu'ils élisent dans les comtés où ils sont en majorité des députés libéraux. Et sans mettre en danger la paix qui règne dans la Province ils obtiendront un gouvernement qui assurera à chaque Eglise et à chaque religion les mêmes droits et les mêmes libertés.

J'ai l'honneur d'être,

Mon cher Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

H. G. JOLY.

La bonne foi des journaux libéraux.

Dans la fameuse discussion sur le discours Huntington, M. Devlin, membre de Montréal-centre, a fait la déclaration suivante:

"Je dis de suite, en ma qualité d'Irlandais et de catholique, que je ne

concours pas dans les remarques de l'hon. maître-général des postes, et je suis obligé de dire que c'était un discours des plus malheureux (most unfortunate speech). Je crois être justifiable de dire qu'il n'y a pas un catholique dans la Province de Québec respectant les pasteurs de l'Eglise, qui puisse donner son adhésion aux opinions émises par le maître-général des postes, dans mon humble jugement, il est impossible pour un catholique de se lever dans cette chambre et d'approuver ce discours-là."

Cette déclaration condamnait naturellement l'attitude prise dans cette question par le *Bien-Public* et toute la presse libérale. M. Devlin avait compris le discours Huntington comme tout catholique devait le comprendre. Ceci ne faisait pas l'affaire des journaux libéraux; aussi ont-ils retranché cette partie du discours de M. Devlin. Le peuple doit voir quelle confiance il peut placer dans ce parti qui cherche sans cesse à le tromper.

Généralement les journaux conservateurs publient tous les débats parlementaires des deux côtés de la chambre. Mais le plus souvent les journaux libéraux ne publient *in extenso* que les discours qui leur sont favorables, ne donnant qu'un bien mince résumé des discours de leurs adversaires. Cette tactique est assez adroite au point de vue du parti, mais elle n'est pas loyale. Le lecteur a droit de connaître toute la discussion, et on le trompe sciemment quand on ne lui fait voir qu'un côté de la question.

Mais que pouvons-nous attendre d'une presse si peu indépendante aux pieds des hommes qu'elle encense constamment, qu'ils agissent bien ou mal? La vérité ne peut sortir de là!

Un fait récent a mis au jour la lâcheté de la presse libérale, à Québec. Nos lecteurs le savent, un mandement important a été lancé par Mgr. de Montréal contre le libéralisme catholique, la lecture des mauvais journaux, les abominations de l'apostat Chiniquy. Qu'a fait la presse libérale de Québec à l'égard de cette lettre pastorale? A-t-elle suivi l'usage ordinaire, qui est de publier tous les mandements de nos évêques?

Non, pas du tout. Elle est restée muette! Et il y a encore quelques jours, le *Journal de Québec*, publiait le discours Huntington, sans commentaire, et refusait de publier la lettre pastorale de Mgr. de Montréal! Ainsi en est-il de l'*Evenement*, qui, dans ses commentaires sur la lettre privée de Mgr. Lynch, déclarait: "qu'un évêque parlait pour tous les catholiques."

Ah! ils ont peur de la lumière, et pour ne pas déplaire à leurs chefs politiques, ils trahissent les intérêts religieux de leur co-religionnaires!

Vous vous avouez donc condamnés par le mandement de Mgr. de Montréal? Si non, publiez-le!

Une insolence.

Nous lisons dans le *Journal de Québec*, d'hier soir, l'entrefilet suivant:

"Depuis on sait ce que fut le parti libéral en Canada, politiquement parlant, sans dire, car il n'enra jamais dans notre esprit de l'assimiler au libéralisme catholique qui pénètre aujourd'hui partout, nous assure-t-on, sans en excepter même les soi-disants conservateurs, qui en accusent les autres."

"Nous assure-t-on." Voilà un doute exprimé assez insolentement en face des mandements de nos Evêques et des allocutions de Pie IX, qui déclarent que le libéralisme se glisse partout, et que cette erreur subtile envahit tous les rangs de la société.

"Nous assure-t-on." L'on sait qu'il y a, à peine un mois, le *Journal de Québec* déclarait, dans un article sur le discours Huntington: "que les libéraux catholiques sont difficiles à trouver dans la Puissance, et qu'ils ne donnent nulle part signe de vie et de force."

"Nous assure-t-on." C'est peut être un commencement de conversion? Un doute est né chez le rédacteur du *Journal*: "il se sent que le libéralisme existe, car nous assure-t-on, il pénètre partout."

Nous sommes certain que si le *Journal* publiait le mandement de Mgr. de Montréal, tous ses doutes disparaîtraient, et qu'au lieu de dire, "nous assure-t-on," il dirait "nous croyons."

Celui qui croit sera sauvé.

Œuvre des vieux papiers.

Nous publions cette lettre pour l'information des personnes qui ont bien voulu prendre part à l'œuvre des vieux papiers.

Monsieur, Dans l'audience du trente décembre dernier, j'ai eu moi-même l'honneur de présenter au St. Père, la lettre de change de 500 francs que votre Seigneurie me transmettait dans sa missive du 8 décembre de la part de la dite société. J'ai maintenant le plaisir de vous annoncer que Sa Sainteté a daigné bien accueillir une telle offrande et que comme témoignage de gratitude elle accorde à votre Seigneurie et à tous les membres de la dite œuvre pie la Bénédiction apostolique. Je suis avec les sentiments d'une estime distinguée,

Rome, près la propagande, Au plaisir de Votre Seigneurie, ALEXANDRE CARDINAL FRANCHI. M. L. VINCELETTE, Chevalier de l'Ordre de St. Sylvestre, Québec.

M. Cauchon dans un guépier.

A la séance du 21, il s'est passé une scène assez piquante, entre M. Cauchon et M. Langevin, au sujet de l'élection de Charlevoix et des *bulletins* assommeurs, que M. Cauchon avait fait descendre dans le comté, sous l'habit d'hommes de police riveraine, pour effrayer les électeurs.

Voici le rapport des débats sur ce sujet.

M. Langevin.—Je demande l'impression des instructions données à Edmond Trudelle, employé de douane, au sujet de son voyage dans le comté de Charlevoix, pendant la dernière élection, avec une vingtaine d'hommes formant, en été, la police riveraine. Je ferai remarquer que l'on a ordonné ou permis à cet officier de douane, de laisser là son ouvrage pour aller, à la tête d'une bande d'assommeurs, dans le comté de Charlevoix, dans le but d'influencer les électeurs. Ceci a été fait à la connaissance d'au moins d'un des ministres de la couronne, le Président du conseil. (Ecoutez, écoutez.) Si je suis bien informé, ils ont reçu ordre d'aller à cette élection, et un fait certain c'est qu'ils y ont assisté en uniforme. Je veux montrer par cette motion, qu'un ministre de la couronne a usé de sa position et de son autorité, pour faire violence aux électeurs, et qu'il a ainsi porté atteinte à la liberté électorale et du pays entier.

Mr. Burpee, (ministre des Douanes.) Aucune instruction n'a été donnée à aucun corps d'hommes en service à la Douane, d'aller dans le comté de Charlevoix.

M. Cauchon.—C'est une bonne affaire d'avoir un frère, dans l'Eglise, qui écrive aux électeurs de son diocèse. (On rit.) Je ne sais rien au sujet d'une bande d'hommes qui sont intervenus dans l'élection en question.

M. Masson.—La chambre remarquera facilement quel est celui qui introduit le nom de personnage haut placé, dans la discussion. Le président du conseil, vient de commettre la plus grande indécence à ce sujet. M. Cauchon a parlé d'une lettre que le Vicaire-Général aurait écrite, mais il n'a pas dit dans quelle but cette lettre avait été écrite. Il s'est bien gardé de dire que M. Tremblay avait abusé contre l'hon. M. Langevin, d'une lettre qu'il avait reçue du Grand-Vicaire, il y a quelques années, et qu'il en profitait pour nuire à son adversaire, en l'interprétant à faux, comme il a fait d'autres lettres. C'est la deuxième fois que M. Cauchon traîne ainsi le nom de haut personnage dans la discussion, mais il espère que ça sera la dernière.

M. Cauchon.—L'hon. monsieur ne m'a pas compris. Je voulais remarquer qu'il était malheureux que les deux partis n'eussent pas la même chance.

M. Caron.—Je crois que l'hon. M. Cauchon aurait dû profiter de la circonstance pour nous expliquer comment il se fait que des employés publics ont ainsi été envoyés dans le comté pour influencer l'élection. Il ne doit pas être aussi ignorant qu'il en a l'air. En même temps cet hon. monsieur aurait dû dire à la chambre, pourquoi il a été réélu dans Québec-centre. Car il doit savoir que ce n'est pas par sa popularité, mais bien parce qu'il représentait des travaux publics que Québec réclame, et surtout pour le bassin de radoub! (On rit beaucoup.)

M. Langevin.—J'ajouterai à mes remarques, et surtout pour rassurer l'hon. président du conseil, qu'il n'y a aucune division parmi les membres de ce côté-ci, et que nous savons fort bien comment M. Cauchon a gagné la position qu'il occupe en ce moment. J'ai posé une question claire et nette au sujet de cette bande d'assommeurs, mais le président du conseil, si arrogant, pendant mon élection, est aujourd'hui tout tremblant, il a peur, et pour éviter de répondre, il cherche à jeter le trouble et la division parmi nous. (Ecoutez, écoutez.) Cependant, je serai encore plus précis plus franc; je déclare que la police riveraine a été envoyée par l'ordre de M. Cauchon, dans des voitures du gouvernement, pour intervenir dans mon élection.

M. Cauchon furieux.—Ce n'est pas vrai! (Surprise de la chambre d'un tel langage.)

M. Langevin.—Si vous dites que ce n'est pas vrai, je vais demander un comité et amener les témoins. Le voulez-vous? (Applaudissements.)

M. Cauchon.—L'hon. membre chargé de terrain, nous discutons sur un point, et il discute sur un autre.

M. Langevin.—L'hon. membre perd de sa bravoure, il se sauve, c'est lui qui veut changer de terrain, car le terrain sur lequel je l'ai placé lui brûle la plante des pieds! Je répète l'accusation que je viens de porter. Le pays connaît de quelle manière indigné M. Cauchon s'est conduit à mon égard. La liberté des électeurs a été violée par celui qui doit la protéger. Un ministre de la couronne a été assez oublieux de ses devoirs et de son honneur, pour intervenir dans la lutte électorale au mépris de la loi. Mais aujourd'hui, il va rendre compte de ses actes, je demande à la chambre d'adopter ma motion. (Applaudissements.)—Cette motion est adoptée.

Correspondance Parlementaire.

Ottawa, 21 février 1876.

Il ne s'est passé rien d'important en chambre depuis ma dernière lettre. Les membres du comté, et le gouvernement ne paraissent pas faire plus, car il n'a pu encore soumettre à la discussion aucune de ses mesures.

Un instant, on a cru que M. Cartwright ne tarderait pas à faire son discours financier et à présenter son nouveau tarif; mais, paraît-il, le ministre des finances est perdu dans les chiffres et ne sait comment en sortir.

Il est bien à craindre qu'il remue ces chiffres d'une manière très préjudiciable aux intérêts du pays. Son nouveau tarif consistera, dit-on, à augmenter tous les droits de deux et demi par cent.

En attendant d'autres occupations, la chambre, à propos d'une motion de M. Mills demandant un comité pour s'enquérir des causes de la présente dépression commerciale, a discuté sur la *protection* et le *libre-échange*. J'ai remarqué qu'il n'y a pas un Canadien français qui ait pris part à cette discussion. Mais le résultat a été peu important.

M. Mills avait demandé ce comité sous l'inspiration du gouvernement qui espérait ainsi éluder la grande responsabilité qui lui incombe au sujet de cette grande crise financière que nous traversons. De plus, le ministre des finances espérait obtenir, par cette discussion, l'opinion de la chambre et du public sur les nouveaux changements qu'il y aurait à faire au tarif.

La session promet d'être de très courte durée. A part le tarif, je ne vois pas une seule mesure du gouvernement qui mérite un débat un peu long.

Le ministère est dans la crainte, je crois qu'il est mieux pour lui d'éviter tout sujet qui peut donner lieu à quelque discussion.

Comme vous le voyez, la chambre n'offre pas, cette session, un intérêt bien vif, ne promet aucune émotion.

Les estimés viennent d'être distribués. On n'y trouve, à part les travaux du Canal Lachine, à peu près rien pour la Province de Québec. C'est toujours le même système: tout pour Ontario, rien pour Québec. Sous prétexte d'économie le gouvernement a diminué d'une couple de millions les octrois pour les travaux publics; c'est là l'économie annoncée dans le discours du trône. Vous comprenez que cette économie n'est pas des plus avantageuses à la Province de Québec, car ce sont ses travaux publics qui sont diminués, pour ainsi dire abolis. Dans tous les cas, je vous assure que les autres Provinces souffriront peu par cette économie.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas entendu un mot au sujet du *graving dock* de Québec, ni des autres améliorations promises pour cette ville. Que fait donc M. Cauchon? Nous le saurons dans une quinzaine.

Les ministres, faute de mieux, donnent grand nombre de dîners et de bals: c'est un moyen de s'étourdir.

Le 23 à huit heures du soir, le gouverneur, et le 28 M. M. Cauchon, Huntington et Letellier donnent conjointement un grand bal dans la salle de la nouvelle tour où doit être placée la Bibliothèque du Parlement.

Le bal costumé va occasionner une dépense d'au moins quarante mille piastres (\$40,000.00). On n'y recevra que ceux qui seront revêtus d'un costume. Il y a plus de deux mille invités.

Nous ministres dînent et dansent; ils s'amuse, et Riel et Lépine souffrent; ils s'amuse et nos co-religionnaires du Nouveau Brunswick sent dans les prisons et même condamnés à la potence! Nos ennemis aiguissent leurs armes, préparent leurs escadrons et nous menacent d'une guerre religieuse, et cependant nos ministres bas canadiens dînent et dansent avec ces mêmes ennemis.

L'an dernier, M. Cauchon trahissait nos co-religionnaires du Nouveau Brunswick et les livrait, pieds et poings liés, entre les mains de leurs fanatiques ennemis. Cette année, M. Cauchon paraît vouloir aider M. Huntington à asservir les catholiques de ce pays! Jusqu'à quel point l'amour du pouvoir et la soif des honneurs peuvent étourdir la conscience d'un homme pourtant capable de faire le bien!

Mort du major L. Voyer.

Il nous fait peine d'annoncer la mort prématurée du major L. Voyer lorsqu'il n'est encore, nous avions l'espérance de le voir survivre au terrible accident dont il a été la victime. En dépit des soins les plus minutieux, qui lui ont été prodigués, M. le major Voyer a effectivement succombé hier soir à neuf heures et demi.

Il a eu le bonheur de mourir après avoir reçu tous les secours de notre religion dont il fut toujours un fidèle et fervent adepte.

A dix heures P. M. son corps a été transporté de la rue St. Ursule, station No. 1 à sa résidence. Dans cette lugubre procession, l'on remarquait le collègue et ami, du défunt, le capitaine Heigham, puis une demi douzaine d'hommes de la police qui l'ont si souvent commandés pendant sa vie.

Que l'on nous permette avant de terminer, d'exprimer nos regrets sur la perte sensible que nous cause la mort de M. Voyer.

Les services qu'il a rendus à notre ville et à la Province en général, et qu'il aurait pu rendre encore, nous donnent le droit d'élever la voix pour lui décerner des éloges si justement mérités. Dans l'exercice de ses fonctions publiques il s'est toujours montré avec une autorité et une modération qui lui ont valu l'estime de ses subalternes.

En présence d'un événement qui plonge toute une famille dans la douleur, nous nous faisons un devoir d'assurer nos membres de notre plus cordiale sympathie.

L'hon. M. Burpee, ministre des Douanes a donné un dîner hier soir.

Echos d'Ottawa.

Le comité des Bills Privés de la Chambre des Communes s'est assemblée ces jours derniers et a élu M. David Mills président.

M. Hartney, Greffier du Comité, donne lecture de son rapport annuel qui montre le Département des impressions dans une condition satisfaisante. D'après ce rapport, le coût total des impressions s'élève à \$67,980.12.

INFORMATIONS.

Une enquête doit être tenue aujourd'hui sur le corps du major Voyer.

M. le Comte de Premio Real, Consul Général d'Espagne, dans la Puissance du Canada, et dans les possessions britanniques et françaises de l'Amérique du Nord est parti de cette ville samedi, pour se rendre en Europe. Pendant son absence M. le Chevalier de Navarro-Ayala, vice consul d'Espagne, aura la Gérance du consulat général.

Londres, 17 février.—On dit qu'il a été arrêté entre le général Souwaroff et le prince Charles de Roumanie, que celui-ci saisisse prochainement une occasion de refuser de payer le tribut turc, et que si la Porte prend des mesures pour faire valoir ses droits, une force de 150,000 soldats russes occupera la province.

Madrid, 17 février.—Trois cents membres des nouvelles cortès ont été admis sans protestation contre leur élection. Parmi ceux dont l'élection est contestée, il en est quinze contre lesquels les protestations semblent peu importantes.

Manchester, 18 février.—MM. Addleshaw et Warbuton, fabricants de produits chimiques, ont fait faillite avec un passif de \$500,000.

St. Pétersbourg, 18 février.—La grande duchesse Marie est mourante d'une congestion des poumons.

Tournée ministérielle.

Le Progrès de Sherbrooke parle en ces termes de la visite faite ces jours derniers par les Hon. MM. de Boucherville, Chapleau et Garneau à Sherbrooke et aux nouveaux établissements de colonisation de cette région :

L'Hon. M. de Boucherville, premier ministre de la Province de Québec et chef du département de l'Agriculture et des travaux publics, est arrivé à Sherbrooke, samedi dernier, par le convoi du soir. Il était accompagné par l'Hon. M. Chapleau, secrétaire provincial, arrivant de son fief de Terrebonne, où il avait été réélu par acclamation, la veille, et par M. S. Lesage, l'habile et actif commissaire des travaux publics. Un grand nombre de citoyens s'étaient réunis à la gare. Parmi eux, nous avons remarqué avec plaisir Son Honneur le Maire, M. E. T. Brooks, M. P., MM. R. N. Hall, M. L. Connolly, Thomas Logan, T. T. Blais, J. Blais, J. A. Archambault, E. Noel, P. G. Lafrance, F. X. Desève, U. Blondin, L. E. Panneton, L. A. Bélanger, etc., etc. La plupart de ces messieurs furent présentés au premier ministre par M. J. C. Bélanger.

Il a été, naturellement, beaucoup question de chemins de fer, et à la manière dont l'Hon. Premier s'est exprimé, il y a tout lieu d'espérer qu'avant peu les voies ferrées de la rive sud seront l'objet de la plus sérieuse attention du gouvernement. Si ceux qui prétendent que nous avons été maltraités, lors de la dernière session, eussent entendu comme nous les remarques du chef du cabinet actuel, il est probable qu'ils s'empresseraient moins de le censurer et surtout d'attribuer la politique du gouvernement sur cette question à ses tendances "ultramontaines".

Lundi matin, nos aimables visiteurs, moins M. Chapleau, qui était légèrement indisposé par suite de son voyage dans le nord, se sont mis en route pour La Patrie, Piopolis et autres établissements du beau comté de Compton.

Ces messieurs sont revenus, mercredi soir, de leur excursion dans l'Est. Nous avons eu le plaisir de nous entretenir avec eux, assez au long, des incidents de leur voyage. Ils sont enchantés des nouvelles colonies de La Patrie et de Vaillabourg. Ils ne s'attendaient point à trouver ces établissements dans un état aussi avancé et aussi prospère. Il leur a fait plaisir de constater que tous les colons paraissent satisfaits contents de leur position, remplis de courage et de bon vouloir. Il n'est qu'à se féliciter aussi des efforts que fait M. Chicoine pour remplir efficacement et dans l'intérêt public les devoirs ardu de sa charge.

Ils ont trouvé les travaux de défrichement de MM. Terrill et Bailey fort avancés. Le bois a été abattu sur une lisière qui a deux lieues de longueur; il ne reste plus qu'à faire passer le feu au printemps. Les entrepreneurs ont fait l'acquisition d'un moulin à scie portatif, mis par la vapeur, lequel est en pleine opération; ils sont actuellement à préparer le bois de construction nécessaire pour les cinquante maisons d'habitation qu'ils doivent livrer au printemps. Tout marche à la vapeur, dans la force du mot.

Partout les braves colons de l'Est ont reçu ces visiteurs distingués avec joie et enthousiasme. Le temps se prêtait peu aux démonstrations qu'il eussent désiré faire en leur honneur, mais cela ne les a pas empêchés de manifester leur reconnaissance par des témoignages non équivoques de respect et d'estime.

Les membres du ministère actuel, et particulièrement l'Hon. M. Garneau, peuvent s'estimer heureux du succès obtenu jusqu'à présent dans belle œuvre du repatriement. La politique qu'ils ont inaugurée, à la demande du pays tout

entier, qu'ils poursuivent avec autant de patriotisme que d'intelligence, ne sera pas le moindre leur honneur dans la couronne que leur décernera la patrie reconnaissante, ainsi que nos frères revenus de l'exil.

Nous le félicitons cordialement du profond intérêt qu'ils portent à cette entreprise éminemment patriotique, et dont nous avons une preuve éloquente dans l'importante démarche qu'ils viennent de faire.

Les Hons. ministres se sont remis en route pour la capitale dans la soirée de mercredi, emportant avec eux les félicitations, les remerciements et les meilleurs souhaits de nos populations.

Sommaire de ce voyage de nos ministres emprunté aux circonstances une importance considérable. Il fait bien augurer de l'avenir et produira sans aucun doute d'excellents résultats. Disons, en passant, que c'est la première fois, depuis l'avènement de la confédération, que quelques uns de nos chefs politiques se sont mis en frais de pousser de la sorte une pointe vers la campagne. On sait que nos deux grandes villes ont toujours absorbé l'attention de leurs prédécesseurs. Espérons que le précédent qui vient d'être établi, sera suivi à l'avenir. Les grands centres sans doute ont beaucoup d'importance, même un peu trop parfois, dans la politique; mais il faut aussi songer aux intérêts des populations rurales.

Nous lisons dans le *Moniteur Acadien* :

Il paraît que le but de la récente visite à Halifax des Hons. Fraser, Stevenson et était d'engager le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à demander, de concert avec celui du N. B., au gouvernement fédéral la continuation de l'octroi annuel de \$63,000 qui expire l'an prochain. Nos finances sont dans la pire état. La banqueroute, la taxe directe sont à nos portes !

FAITS DIVERS.

SOMMAIRE DE LA PREMIÈRE PAGE :—Feuilleton : L'héritier du Mandarin.—France—Augustin Theimer :—4ème page—La Crémation à Milan.—Histoire d'un cuisinier.—Moyen de ne pas s'ennuyer.

Dimanche soir, une alarme a été donnée à la boîte no. 45 et les pompiers se sont portés vers cette direction, c'est-à-dire à Saint-Roch, avec leur célérité ordinaire. Le feu était pris dans une maison de la rue du Roi, occupée par M. Pelchat, peintre. Ce dernier déclara qu'il avait laissé la maison, quelques heures auparavant, après s'être assuré que le poêle était éteint. La maison était en bois et elle a été consumée, en peu de temps, avec tout ce qu'elle contenait. La perte est estimée à \$1,000, et il n'y a que \$400 d'assurance à la Provinciale. La maison voisine appartenant à M. Coulombe a été considérablement endommagée. La maison appartenant à M. Gagnon n'a eu que de légers dommages.

ELECTION.—A une assemblée du Conseil Municipal de la paroisse de St. Sébastien d'Aylmer, comté de Beauce, M. Pierre Dallaire a été élu maire, et Louis Paradis a été nommé secrétaire-trésorier du conseil; c'est la treizième année qu'il occupe la charge de secrétaire-trésorier de la dite municipalité.

LES PAUVRES DE PARIS.—C'est demain soir qu'aura lieu à la Salle de Musique, la représentation dramatique du club des amateurs de l'Union Typographique No. 155. Personne n'a oublié les récents succès obtenus par les typographes, et la soirée de demain promet être des plus intéressantes si l'on considère le gracieux concours que leur prête plusieurs dames de cette ville. On nous prie d'annoncer que vu l'importance et la longueur de la pièce, la toile sera levée à huit heures précises.

SOCIÉTÉ CASUALT.—Il y aura demain soir, séance musicale et littéraire de cette société.

M. Roméo Poisson y donnera, pour la circonstance, une lecture sur la musique. GUST. DIONNE, S. S. C.

UNION COMMERCIALE.—Assemblée générale de cette société, ce soir à 8 heures précises.

CONCERT ST. PATRICE.—Le concert donné par la Société de Tempérance de St. Patrice, a été un véritable succès; la salle était comble.

M. Molony le président de la Société d'abstinence totale de St. Patrice a pris la parole au commencement de la soirée. Il a fait allusion aux progrès rapides faits par la société de Tempérance depuis sa fondation. Le Septuor Haydn a ouvert le concert. Les tableaux vivants qui ont été exposés ensuite, ont été admirés par tous les spectateurs.

Tout le monde s'est retiré enchanté de cette charmante soirée.

BATEAUX A VAPEUR.—Les vapeurs sous le contrôle du Ministre de la Justice et des Pêcheries sont le *Napoleon III*, le *Druid*, *Lady Head*, *Sir James Douglas*, *Richelieu*, *Nerfeld*, *Glendon*, et deux petits bateaux à vapeur pour l'usage de la Police riveraine le *Dolphin* et *Adèle*.

Le coût des réparations faites au *Napoleon III* brisé accidentellement par la glace, a été de \$54,900.

GRAVE ACCIDENT.—Au commencement du mois, de St. Gabriel de Stratford, en faisant marcher son moulin à bardeau pour le huiler, a été pris par ses habits dans les courroies et les essieux, et s'est tellement fait broyer le corps, qu'il en est mort de suite.

Il paraît que vers six heures du matin, il est allé seul pour faire marcher son moulin et que, étant descendu avec sa lanterne dans le bas pour graisser les engrenages, les courroies l'auront saisi par ses habits, enroulé autour de l'essieu et fait passer dans une ouverture d'un pied carré. Ses habits étaient si fortement enroulés autour de l'essieu et son corps était tellement pressé que le moulin avait dû s'arrêter. Son employé étant arrivé au moulin quelque temps après, ne se doutait de rien, puisque tout était arrêté. Il en averti alors Landry qui lui dit par deux fois "viens à moi, je suis pris." Ayant appelé au secours, deux personnes qui se trouvaient dans le

voisinage sont accourues. Pour le retirer, il a fallu couper les habits et quand le malheureux a été libre, il a encore ouvert la bouche deux fois et a expiré. Il laisse une femme et six enfants.

Un taux de primes d'assurance modéré et équilibré pour faire face aux éventualités, une appréciation large des dommages causés par les Sinistres, un règlement prompt, des pertes, une liberté entière et indépendante de tout engagement avec d'autres Compagnies dans l'exercice de son action :

Tels sont les avantages que présente au public, la *Stadacona*, Compagnie d'Assurance contre l'incendie dont l'office est situé à Québec, No. 20, Rue St. Pierre.

LES CHIENS AU LABORATOIRE.—Un rassemblement s'était formé devant l'Ecole pratique pour voir entrer une douzaine de chiens, conduits par deux employés de la Fourrière au laboratoire de physiologie, où se font les expériences de vivisection.

On sait que les chiens perdus non réclamés dans les vingt-quatre heures sont pendus sans autre forme de procès. Cependant, une grande partie des chiens échappés à la pendoison pour être livrés aux quatre grands laboratoires de l'Ecole pratique, du Collège de France, du Muséum et de la Sorbonne.

Les pauvres animaux sont attachés sur un chevalet peint en rouge comme la guillotine; on leur attache le museau pour les empêcher de crier; puis le professeur, armé du bistouri ou du scalpel, dissèque les animaux tout vivants. On emploie aussi le curare, ce poison qui paralyse les nerfs moteurs, mais qui respecte les nerfs de la sensibilité.

La Société protectrice des animaux s'est souvent émue de cet état de choses, mais jusqu'ici ses protestations sont restées sans effet, et l'on estime encore à 20,000 au moins le nombre des chiens sacrifiés annuellement à Paris dans nos quatre grands laboratoires de physiologie.

Annonces Nouvelles.

Institut Canadien de Québec.—H. J. B. Chouinard.

On demande.—M. Prouty.

La machine à coudre Appleton.—L. N. Allaire.

DÉJEUNER.—COCOA DE EPPE.—Agréable et confortable.—Par une connaissance approfondie des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition et par une soignée application de magnifiques propriétés du Cocoa bien choisi, M. Eppe a pourvu nos tables à déjeuner d'un breuvage délicatement savoureux qui peut nous épargner plusieurs comptes de médecins.

C'est par le prudent usage, de tels régimes de nourriture, qu'on peut graduellement rétablir une constitution malsaine au point de la mettre en état de résister à toutes sortes de maladies. Des centaines de maladies nous environnent sans cesse, prêtes à nous attaquer par le point le plus faible de notre santé. Nous éviterons plus d'une atteinte de maux, en ayant soin de bien entretenir la pureté du sang et de soigner notre constitution.—*Civil Service Gazette*.

Chaque paquet porte l'inscription : "JAMES EPPE & Co., Homœopathiques Chimistes, 48, rue Threadneedle, et 170, Piccadilly, Londres."

DECÈS.

A St. Sébastien d'Aylmer, comté de Beauce le 26 janvier dernier à l'âge de 72 ans, Dame Josephine Boutin, épouse de Jean-Baptiste Campagna.

Et le 14 février courant à la même paroisse, à l'âge de 75 ans, Sieur Jean-Baptiste Campagna, la représentation dramatique du club des amateurs de l'Union Typographique No. 155. Personne n'a oublié les récents succès obtenus par les typographes, et la soirée de demain promet être des plus intéressantes si l'on considère le gracieux concours que leur prête plusieurs dames de cette ville. On nous prie d'annoncer que vu l'importance et la longueur de la pièce, la toile sera levée à huit heures précises.

Institut Canadien de Québec.

MERCIREDI SOIR, le 23 du courant, à 8 h. P. M. M. l'abbé Geo. Gossé donnera dans la Salle de l'Institut une conférence intitulée : "Le Roman".

Le public est admis.

H. J. B. CHOUINARD, Sec.-Archiviste de l'Institut Canadien, de Québec.

Québec, 23 février 1876.—H. 949

On demande

PLUSIEURS FILLES pour travailler au Papier, chez

M. PROULX, Relieur.

Visé vis le Bureau de Poste.

Québec, 23 février 1876.—3F. 950

Papier à Envelopper

—ET—

SACS DE PAPIER.

A DES PRIX TRÈS RÉDUITS.

J. & W. REID, Rue Saint-Paul.

Québec, 14 février 1876. 933

Tapis de Feutre.

FEUTRE à Double pour Tapissages et Feutre à Toitures en grande quantité et à prix réduits.

J. & W. REID, Rue St. Paul.

Québec, 18 février 1876. 933

FRANGES D'OR, GALONS, Etc., Etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU

Un magnifique choix de

FRANGES D'OR et FRANGES D'ARGENT

DENTELLE D'OR et DENTELLE D'ARGENT

GALONS D'OR et GALONS D'ARGENT

MIRAISS D'OR et MIRAISS D'ARGENT

CORDONNETS D'OR et CORDONNETS D'ARGENT

DRAP D'OR et DRAP D'ARGENT

—AUSSI—

Une grande variété de

GLANDS D'OR et GLANDS D'ARGENT.

En vente chez

JOS. HAMILL & FRÈRES, 1100 Sous-le-Fort, Québec.

Québec, 2 février 1876. 422

A Vendre à la Librairie

—DE—

N. S. HARDY,

PRES DE L'EGLISE. (BASSE-VILLE.)

FRANGES D'OR. FRANGES D'ARGENT

DENTELLE D'OR. DENTELLE D'ARGENT

CORDONS D'OR. CORDONS D'ARGENT

MIRAISS D'OR. MIRAISS D'ARGENT

PAYETTE D'OR. PAYETTE D'ARGENT

BOUILLON D'OR. BOUILLON D'ARGENT

GLANDS D'OR. GLANDS D'ARGENT

ÉTOILE D'OR. ÉTOILE D'ARGENT

—AUSSI—

Un grand nombre d'articles pour ornements

Le tout à vendre à des prix très réduits.

N. S. HARDY.

Québec, 4 février 1876.—Im. 945

Bazar Annuel

—DE—

L'Hospice St. Joseph de la Maternité de Québec sous le patronage de Mad. Caron.

Le public est respectueusement informé que le Bazar Annuel de l'Hospice St. Joseph de la Maternité de Québec se tiendra le 21 du courant, dans une des Salles de l'Hospice à deux heures P. M. et se continuera le 22, 23 et le 24.

Le produit de ce Bazar sera employé comme dans les années précédentes pour le soutien de l'Hospice.

Les personnes charitables qui désirent contribuer à la bonne œuvre sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames suivantes :

Mmes L. Bilodeau, Mmes P. DeBlois,

Ab. Hamel, Sirois,

N. Balzaret, L. Martineau et

Demoiselle Josephine Métivier.

Mesdames G. Tétu, C. F. Langevin et P. N. Hardy présideront à la table de rafraîchissement.

Par ordre,

ÉLIZABETH LANGEVIN, Secrétaire.

Québec, 9 février 1876. 947

LA MACHINE À COUDRE

APPLETON.

LA MACHINE À COUDRE APPLETON n'a pas de côté faible qu'il faut surveiller et soigner. Une fois mise en mouvement elle marche bien et produit de belles ouvrages. Ce degré de perfection a été obtenu au moyen particulier de son mécanisme. Chacune de ses parties est tellement adaptée à l'autre que du moment qu'on les réunit et qu'on les huile, elle est prête à faire l'ouvrage.

La tenton est "Automatique." Il n'est par conséquent jamais besoin de la changer n'importe quelle étoffe, l'on coud épais ou mince, soit avec du fil, de la soie, ou du coton. Cet avantage saurait-il jamais trop s'apprécier? L'élévation de la navette, l'introduction de la bobine est la chose la plus simple du monde. On ne peut se tromper, elle rentrera comme il faut si elle rentre du tout. Combien de fois n'avons-nous pas entendu des Dames s'écrier : "Oh! que ne puisse quelque personne ingénieuse inventer une machine à coudre à navette qui fasse moins de bruit que les machines en usage; elles m'agitent les nerfs." La machine à coudre Appleton est comparativement sans bruit.

Pour bien la connaître et la pouvoir bien apprécier, il faut la voir et essayer.

Ne manquez pas de la voir.

A vendre par

L. N. ALLAIRE & CIE,

Coin des rues St. Pierre, St. Jacques, Basse-Ville, vis-à-vis la

Banque de Québec.

Québec, 9 février 1876. 628

Veritable Eau de

COLOGNE.

JE, soussigné, donne avis par es présentes, qu'un dépôt pour la vente en gros et en détail de la VÉRITABLE EAU DE COLOGNE que j'ai remporté les prix des grandes expositions de Londres, 1853, de New-York 1853, de Londres 1862, d'Orléans 1865, de Carlsruhe (République Argentine) 1871, et de Vienne 1873, a été établi par moi à Québec, et que mon seul Agent en cette ville est M. R. MORGAN, duquel on peut obtenir la véritable Eau de Cologne.

Afin d'empêcher de nombreuses impositions qui se font sous mon nom, chaque acheteur rece vra, s'il l'exige un document officiel, sous mon seing et sceau, certifié sous le seing et sceau du maire de cette ville et attesté par notre gouvernement, comme preuve de la pureté de mon Eau de Cologne.

Cologne sur le Rhin, le 4 décembre 1874.

JOHANN MARIA FAIRNA,

No. 4, Place Julich,

Pourvoyeur Spécial,

De plusieurs cours impériales et royales.

Il informe respectueusement le public et le commerce que je viens de recevoir directement de la Manufacture, une quantité considérable de l'EAU DE COLOGNE sus-mentionnée dont je puis garantir la pureté.

En gros et en détail.

R. MORGAN,

16, rue Fabrique

Québec, 29 janvier 1875 627

LE VIDO

EAU DE BEAUTE,

Préparation de N. DUDEVOIR.

C'est une des plus belles Découvertes du

Sibie.

AUX DAMES.

POUR l'usage de la Toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint, la propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur assoupie, et une élasticité charmante.

Pour les maladies de la peau, telles que le Masque, les Rougeurs, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, les Pustules, les Taches, les Clous, etc.

Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la Peau du Visage d'une éclatante blancheur.

Vendu chez V. E. Brunet, St. Roch; O. Patvin et Cie, B. V. O. J. Dion, Lévesque,

300 et 301 rue St. Laurent, Montréal.

Québec, 26 mai 1875.—12m 728

A Vendre.

PLUSIEURS MAISONS A LA HAUTE-VILLE

ET A ST. ROCH, comme résidences privées ou postes d'affaires.

S'adresser à

P. PAMPHILE VALLEE N. P.,

Bureau du Courrier du Canada.

Québec 3 Décembre 1875 915

COMPAGNIE

D'ASSURANCE "STADACONA"

Contre le Feu et sur la Vie.

INCORPORE LE 26 MAI 1874,

Capital Autorisé \$5,000,000

Depôt du Gouvernement \$100,000.

BUREAU PRINCIPAL : 20, RUE ST. PIERRE QUEBEC.

BUREAU DES DIRECTEURS :

President.—J. B. RENAUD, Ecr., Directeur de la Banque Union du Bas-Canada.

Vice-President.—Hon. J. SHARPLES, Directeur de la Banque Union du Bas-Canada.

Hon. E. CHINIC, Président de la Banque Nationale.

C. TETU, Directeur de la Banque Nationale.

JAMES G. ROSS, Ecr., Président de la Banque de Québec.

P. E. CASGRAIN, Ecr., M. P.

JOHN ROSS, Ecr., Président de la Banque Stadacona.

ALEX. LEMOINE, Ecr., Sec.-Trés. de la Maison de la Trinité de Québec.

JOHN LAIRD, Ecr.,

La crémation à Milan.

Un certain Albert Keller, est mort il y a près de deux ans, possesseur d'une fortune considérable. C'était un philanthrope éclairé, qui, en dehors de ses affaires de chaque jour, s'était fait l'apôtre infatigable de la crémation des morts; voulant "prêcher d'exemple", il a laissé par testament une somme importante pour subvenir aux frais de l'incinération de son corps, léguant celui-ci à la science et à l'humanité.

Sa volonté a été respectée, et la crémation a été faite en grand appareil, samedi dernier, en présence de la municipalité et de tout le peuple, dans le cimetière Monumental.

Voici des détails : Un ingénieux mécanisme introduit le cadavre dans l'intérieur de l'urne crématoire, la porte se ferme, et une flamme vive, d'une blancheur éclatante, sortant par l'orifice supérieur de cette sorte d'autel, indique que la crémation a commencé.

Le professeur Clericetti donne la description de l'appareil crématoire : une espèce de four, un lit de petites flammes de gaz, sur lesquelles repose le corps, avec quelques autres jets ardents venant frapper sur la tête et la poitrine.

Puis, c'est le professeur Coletti, de Padoue, qui prend la parole; puis le docteur Pini, tous fervents partisans de la crémation.

Et pendant ce temps, le feu poursuivait son œuvre; en jetant les yeux dans l'intérieur de l'appareil de destruction, voici ce qu'on apercevait : une flamme d'une blancheur immaculée, pure comme l'éther, occupant toute la fournaise; dans le milieu, quelque chose d'informe, comme un tas d'ossements carbonisés n'inspirant ni répugnance, ni dégoût, fondant, pour ainsi dire, dans les tourbillons de flammes. Point de pétilllements, point de fumée, à peine quelques dégagements de gaz aussitôt brûlés.

L'opération a duré une heure et demie; on éteignit alors les flammes et on trouva sur la grille les ossements parfaitement incinérés, reposant dans leur ordre anatomique; les genoux, les dents et la partie postérieure du crâne seuls n'étaient pas complètement réduits en cendre, mais leur état de carbonisation est parfait. Ainsi qu'on l'a dit ici, hier, ils étaient à l'état de scories.

Le corps du défunt pesait 42 kilogrammes de cendres, qui ont été versées dans une urne de marbre.

HISTOIRE D'UN CUISINIER.

Voici l'histoire d'un cuisinier qui, par exemple, n'apas beaucoup d'imagination, car il recommence toujours les mêmes escroqueries et emploie sans cesse les mêmes procédés, mais qui a un fier aplomb et une imperturbable audace.

Ce Vatel s'appelle Mary. Mais celui-là, soyez bien tranquille, il ne prendra pas son métier avec tant de cœur que son illustre collègue. Lui, il n'a qu'un but : faire sa pelote. La gloire lui importe peu ! Pauvre temps que le nôtre ! On ne travaille plus pour l'art !

Un jour de l'année dernière il se présente chez M. Evan, boucher, et lui tint ce langage :

—Monsieur, je suis le cuisinier de M. Stradelli; j'habite comme vous savez, les Champs-Élysées avec mon maître; seulement, j'arrive de la campagne avant lui et je suis en train de voir les fournisseurs que nous choisissons pour l'hiver. Excellente maison, monsieur, que la maison de mon maître. Trois grands diners de quinze couverts chaque semaine, grand service, et l'on y va largement... J'ai entendu parler de vous favorablement, monsieur, et je viens voir si nous pourrions faire affaire. Nous avions un boucher l'an passé, mais non-seulement la viande n'était pas bonne, mais encore il ne pouvait pas nous en fournir en assez grande quantité. Vous savez, on consomme beaucoup chez M. Stradelli, et je sais que la viande est excellente chez vous.

Le boucher, on le comprend, fait asseoir le cuisinier de M. Stradelli, le flatte, lui demande de ses nouvelles, de sa femme et de ses enfants. — Vous êtes un charmant homme, s'écrie-t-il dans un moment d'enthousiasme. On arrose le tout d'un verre d'un excellent vin blanc, durant la consommation duquel le boucher rumine en silence le plaisir qu'il éprouve à la pensée que son nouveau client va le couvrir d'or.

Au bout d'un quart d'heure, le cuisinier de M. Stradelli prend une pose admirablement comique : "J'ai un maître charmant, disait-il, grand seigneur. Tout le monde connaît M. Stradelli... mais il est d'une insouciance, quelquefois... Je suis parti sans régler avec lui... Eh bien, vous ne le croirez pas, cet homme là me paiera double quand il reviendra, car il est généreux... Allez ! c'est un fier client que vous avez là... Comment, alors, avec quoi vivez-vous ? — Oh ! je suis au bout de mon rouleau. — Mais, si vous voulez un peu d'argent ? — Oh ! — je n'oserais pas... — Ne vous gênez pas avec moi... Mais, vous ne savez pas qui je suis ? — On voit bien à quels gens on a affaire. — Vous êtes

trop bon. — Je vous en prie, voulez-vous 20 fr. ? — 20 francs seraient peu de chose. — Tenez, en voilà 40. — Je vous rembourserai demain soir quand mon maître sera revenu. — Mais n'oubliez pas la commande !"

Le boucher et le cuisinier se serrent la main avec effusion. Ce dernier quitte l'autre. Mais celui-ci n'a jamais revu celui-là.

Il serait trop long de faire l'énumération de tous les gens chez lesquels s'est rendu le cuisinier avec la même allure joyeuse et avec les mêmes promesses de libéralité.

Tous les grands noms de la finance et de l'aristocratie ont eu l'honneur de posséder, de cette façon du moins, le nommé Mary pour cuisinier de M. Oppenheim, comme le cuisinier de M. de Mortemart, comme le cuisinier de M. le baron Mallet, de M. d'Assas, de M. le comte Poniatowski, de M. le comte Malakoff, de M. Carayon-Latour.

Dans le nombre pourtant des braves gens que Mary honorait de ses promesses (et il y en a eu vingt-cinq ou trente), il en est un, le sieur Gauvain, un boucher, qui, éveillé par les confidences de quelques-uns de ses collègues, lorsque Mary se présentait chez lui comme le cuisinier, se dit : Ça doit être ça l'escroc aux clientèles sérieuses. Il s'empresse d'aller quérir un voisin qui avait été dupé. Le voisin reconnut son homme et alla quérir à son tour la police.

Mary travaille aussi à la campagne.

Ainsi, cette année, à Deauville, il était le cuisinier du Casino (quel honneur pour le Casino !) il y a faire visite à M. le chef des cuisiniers de M. de Gaureuf. Le chef était absent. Mais sur les tables des cuisines étaient étalées des petites cuillères en vermeil. Mary ne fait ni une ni deux, se dit qu'après tout, c'est encore une manière d'employer son temps que de voler l'argent des autres.

À côté de lui comparait, sous la prévention de complicité de vol par recel, le sieur Gauvain, un pauvre diable qui lui a acheté les cuillères en question, lesquelles étaient marquées aux armes de M. de Gaureuf.

Le tribunal a condamné Mary à 3 ans et Gauvain à 3 mois de prison.

Moyen de ne pas s'enrumer.

Nous lisons dans la Gazette des Cam-pagnes :

Les personnes en sueur qui s'exposent brusquement au froid jouent leur vie surtout si le vent règne. Dans ce cas, le vent hâte la vaporisation et produit un refroidissement rapide et énergique.

Quand on sent le froid pénétrer plus profondément, le meilleur mode de se réchauffer c'est l'exercice musculaire. Ainsi, il n'y a aucun danger à quitter une chambre chaude et à sortir ayant très chaud. La transition brusque n'est pas à craindre, à deux conditions cependant : il faut d'abord que la chaleur du corps n'ait pas été poussée jusqu'à la sueur, et qu'ensuite on marche activement, autrement le refroidissement surviendrait.

Il faut surtout se défier des rhumes et des refroidissements, non pas quand il fait un froid sec mais quand le temps devient mou humide et que le vent souffle. Par temps mou, l'air est saturé d'humidité et la vapeur d'eau enlève beaucoup plus de chaleur aux corps que l'air sec. On l'habitude de dire en ce cas que le froid est humide et pénétrant. Le sentiment populaire est absolument dans le vrai. Le froid humide est beaucoup plus à craindre que le froid sec.

Un dernier mot encore : quand le rhume est sur le point de venir et que la gorge commence à faire mal, sur vingt personnes on en trouve bien quinze qui se hâtent de mettre leurs pieds dans l'eau bouillante; le bain de pied chaud est recommandé.

C'est absolument le contraire qu'il faudrait faire. Si vous sentez les piedsroids si vous craignez le rhume, prenez la précaution inverse : plongez les pieds dans l'eau glacée, s'il est possible.

Et, en effet, en les plongeant dans l'eau bouillante, vous amenez bien le sang aux pieds tout le temps que les pieds restent dans l'eau; mais aussitôt après les vaisseaux cutanés diminuent de calibre, le sang s'en va d'autant plus vite qu'il avait été appelé avec plus de vigueur. Vous avez ainsi chassé le sang des pieds au lieu de l'y conduire.

Au contraire, si vous placez les pieds dans l'eau froide, le sang reflue dans les parties centrales, il s'y échauffe; puis, quand vous les retirez, il reviendra ensuite plus chaud et vous sentirez le bien-être. C'est là un des moyens les plus certains de rappeler la chaleur aux pieds, d'une manière durable.

Il va sans dire que ces quelques prescriptions d'hygiène se rapportent uniquement aux personnes bien portantes, aux adultes et aux personnes dans la force de l'âge. Quand il s'agit de malades ou de personnes simplement valétudinaires, les circonstances deviennent si variables, les précautions si spéciales à chaque individualité qu'on ne voudrait plus rien préciser. Ce n'est plus à l'hygiéniste de prendre la parole, c'est au médecin seul à donner des conseils. — HENRI DE PARVILLE.

A PRETER.

\$24,000.00

Sur propriétés de ville ou de la Campagne